



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 31 mars 2016

Communiqué de presse

LE PREFET DU NORD A ARRETE LE NOUVEAU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, a arrêté le 30 mars 2016, le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) visant à rationaliser la carte de l'intercommunalité.

Le schéma est strictement conforme au projet de schéma, aucun amendement n'ayant été adopté par la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) qui s'est réunie le 26 février 2016. Il prévoit la fusion d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ainsi que la dissolution et la modification de périmètre de syndicats de communes et de syndicats mixtes.

Le schéma départemental de coopération intercommunale tel qu'il est annexé à l'arrêté préfectoral du 30 mars 2016 peut être consulté en ligne sur le site des services de l'Etat dans le Nord, www.nord.gouv.fr, rubrique publications / grands projets – schémas directeurs, ou à la préfecture du Nord à Lille et dans les sous-préfectures d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Douai, Dunkerque et Valenciennes.